



Dimanche 21 mai 2017
Sixième dimanche de Pâques

Bulletin N° 1079

La profession de foi

La célébration de la profession de foi de nos enfants bat son plein dans différents secteurs paroissiaux de notre diocèse. Les parents, les amis et les proches s'y préparent ou s'y donnent déjà à cœur joie. Les lettres ou les cartes d'invitation ont déjà été envoyées. Des maisons ou des salles d'accueil ont été réservées afin de mieux accueillir les membres de la famille, les parrains, marraines et amis. Donc, le moment d'entourer et de féliciter plus que jamais ces enfants qui sont ou qui seront à l'honneur. Mais quel sens donnons-nous à cette cérémonie solennelle qui mobilise et suscite autant d'engouement ?

Dans un sens plus restreint, la profession de foi est définie comme une déclaration ouverte et publique d'une croyance ou d'une foi. Dans l'Église catholique, elle est une cérémonie anciennement appelée « communion solennelle », par laquelle le jeune fidèle, après son premier parcours catéchétique, renouvelle les engagements pris lors de son baptême. Elle remonte au 18^e siècle et particulièrement à la France ainsi qu'aux pays des anciennes colonies françaises, notamment en Afrique. Elle a été abandonnée au Sénégal depuis le début des années 1960, du fait qu'avec la première communion, les dépenses étaient fortement ressenties par les parents. Elle était donc considérée dans ce sens comme du superflu, du genre communion et fête bis.



Cette cérémonie, qui n'a pas d'existence canonique, est distincte de la confirmation, sacrement qui confirme (renouvelle) le baptême.

Comme la profession de foi marque la fin du cursus catéchétique au niveau primaire et que bon nombre de jeunes prennent ensuite leurs distances avec l'Église, « on regrette trop souvent qu'elle sonne le départ à la retraite du jeune chrétien » comme le disait le père Marty, ancien cardinal de Paris. Mais malgré tout, la profession de foi demeure un grand moment de vie chrétienne, l'occasion de réunir les familles autour du jeune catholique qui attend son cadeau, souvent une bible offerte par le parrain ou la marraine.

Nous félicitons d'ores et déjà les enfants qui feront ou qui ont déjà fait la profession de foi et voulons, ici, demander aux parents de ne pas s'arrêter à la fête, mais de continuer de les accompagner et de susciter toujours en eux le désir fondamental de connaître, d'aimer et d'imiter Jésus-Christ à travers la prière, l'Eucharistie dominicale et le témoignage de vie chrétienne.

Père Michel Kama

LA VIE PAROISSIALE

- **Dimanche 21 mai** → 11 h **Sixième dimanche de Pâques**
Profession de foi des enfants du catéchisme, à la cathédrale
- **Lundi 22** → 18 h 30 à 20 h **Répétition de la chorale**, 6, rue Abbé-Boutillier
- **Mardi 23** → 18 h 30 à 19 h 30 **Adoration du Saint-Sacrement**, à la chapelle de L'Espérance
- **Jeudi 25** → 15 h 30 **Récitation et méditation du chapelet**, dans la chapelle de l'Espace Bernadette
- **Dimanche 28** **Septième dimanche de Pâques** - Journée mondiale de la communication sociale

CETTE SEMAINE

A rejoint la Maison du Père

Yvonne DURAND

HORAIRES DES MESSES

Samedi 20 mai	Dimanche 21 mai	Samedi 27 mai	Dimanche 28 mai
11 h → Monastère de La Visitation (à 18 h, vêpres) 11 h 45 → Espace Bernadette 18 h → Église Saint- Pierre (messe dominicale)	8 h 30 → Monastère du Carmel 10 h → Espace Bernadette 11 h → Cathédrale 18 h 30 → Monastère de La Visitation (à 17 h 45, vêpres)	11 h → Monastère de La Visitation (à 18 h, vêpres) 11 h 45 → Espace Bernadette 18 h → Église Saint- Pierre (messe dominicale)	8 h 30 → Monastère du Carmel 10 h → Espace Bernadette 11 h → Cathédrale 18 h 30 → Monastère de La Visitation (à 17 h 45, vêpres)

Départ du père Albert Bassakinina

Le père Albert Bassakinina quittera la paroisse Nevers-Centre et rejoindra la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, comme curé, à compter de l'année pastorale prochaine, en remplacement du père Michel Piveteau qui retourne dans son diocèse d'origine. Nous remercions le père Albert Bassakinina et l'encourageons dans sa nouvelle fonction pastorale.

Bien noter...

▶ **VIE SPIRITUELLE ET MISSION.-** Un parcours de relecture « Vie spirituelle et mission » est prévu pour les laïcs en mission ecclésiale et les animateurs en pastorale **lundi 29 mai**, de **9 h 30 à 13 h**, au monastère de La Visitation.

▶ **JEUNES PROFESSIONNELS CATHOLIQUES DE LA NIÈVRE.-** Les jeunes professionnels catholiques de la Nièvre se retrouveront pour une veillée de prière, **mardi 30 mai**, de **19 h 15 à 20 h**, 6, rue Abbé-Boutillier

▶ **PASTORALE DE LA SANTÉ.-** La pastorale de la Santé propose un temps de rencontre pour les résidents de maisons de retraite, les membres de Lourdes Cancer Espérance, Voir Ensemble, l'Hospitalité Nivernaise Notre-Dame de Lourdes et la Fraternité Catholique des Personnes Malades et Handicapées, **jeudi 1^{er} juin**, de **10 h à 16 h**, à l'Espace Bernadette.



PAROLES DE NOTRE PAPE FRANÇOIS À MÉDITER

« L'humanité a besoin de voir des gestes de paix et d'entendre des paroles d'espérance et de paix. »

« Nous ne pouvons jamais perdre l'espérance. Dieu nous comble de sa grâce si nous la lui demandons avec persévérance. »

« En venant parmi nous, Jésus transforme notre vie. En Lui nous voyons que Dieu est amour. Il est fidélité. Il est la vie qui se donne. »

AVEC UN HANDICAP.... PASSIONNÉMENT VIVANTS....

Pour Nevers et sa région, l'association **MASSABIELLE (*)** porte un projet de création de deux lieux de vie accueillant chacun sept personnes déficientes intellectuelles.

Au départ, il y a bien longtemps, quelques amis de **Foi et Lumière** rêvaient de fonder une communauté de l'ARCHE de Jean VANIER, à NEVERS. Mais il fallut laisser du temps au temps. Les années passèrent, jusqu'au jour où nous apprenions de la bouche même du père Thierry Brac de la Perrière qu'il était désireux qu'une Arche s'installe à Nevers ! Nous y avons vu le doigt de Dieu. C'était en 2014...

Aujourd'hui, l'association compte une centaine d'adhérents et amis. Nous avons vraiment besoin de leur soutien. Nous envisageons d'implanter ces deux lieux de vie sur le site de la Maison du diocèse avec l'aide d'un bailleur social. Mais la tâche est lourde et nous sommes trop peu à porter le projet. Pour la réalisation de nos deux lieux de vie, nous lançons donc un pressant appel à toute personne qui voudrait bien donner de son temps et de ses compétences.

(*) **Association Massabielle, 11, rue Rex-Barrat, Nevers**

Contacts : martinegros.dompiere@orange.fr 06 86 96 18 65 - associationmassabielle@gmail.com